



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français

RSA - Déclarer ses ressources trimestrielles (Service en ligne)

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Se munir du numéro d'allocataire et du code confidentiel.

Permet de déclarer ses ressources trimestrielles pour obtenir le RSA.

Accéder au
service en ligne

(<https://wwwd.caf.fr/wps/myportal/caffr/moncompte/>)

Vérfifié le 08 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- RSA demandeur de 25 ans et plus (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19778>)
- RSA jeune actif (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F286>)
- RSA jeunes parents (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33692>)
- RSA parent isolé (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15553>)